De la *via Heraclea* à la *via Domitia*

Par Marianne SALOMON *

La *via Domitia* est la route romaine fondée par le proconsul Cneus Domitius Ahenobarbus en 118 av. J.-C.. Traversant le sud de la France d'est en ouest, elle est aujourd'hui encore visible par endroits[1].

De l'Espagne à l'Italie, la route romaine traverse les Pyrénées, longe les marais du Bas-Languedoc, les plaines du Biterrois puis le Languedoc oriental. A l'est du Rhône, il est établi qu'elle borde la Durance dans son large plancher alluvial. Si l'appellation de *via Domitia* est sûre à l'ouest du Rhône par la découverte du milliaire du consul Cn. Domitius Ahenobarbus et du texte de Cicéron, *Pro Fonteio*[2], il n'en est pas de même pour le tronçon occidental. Cependant, on admet généralement la continuité de la *via Domitia* de part et d'autre du Rhône.

La bibliographie relative à la *via Domitia* est importante mais inégale ; nombreux sont les articles du début du siècle se référant juste à une analyse visuelle autour de la découverte de milliaires. Les travaux sur cette voie romaine ont eu pour objet soit l'étude de tronçons, soit l'étude de la construction de la route. L'analyse générale sur l'ensemble du tracé ne fait que débuter[3].

A l'occasion d'un travail universitaire[4] qui devait, au départ, être axé sur la *via Domitia*, il m'a semblé intéressant de rechercher l'existence ou non d'une voie antérieure à celle-ci. Il semble en effet peu probable que la *via Domitia* ait été créée *ex nihilo*. S'il existait déjà une voie auparavant, peut-on la qualifier de *via Heraclea* ? Si le tracé de la route préromaine a été repris par la route romaine, n'y a-t-il pas eu de changement de tracé ? Si c'est le cas, quelles raisons ont motivé Rome à le modifier ? Pour tenter de répondre à ces questions, j'ai essayé d'analyser tout d'abord les sources attestant une éventuelle voie préromaine, afin de pouvoir présenter une hypothèse d'évolution des voies Est-Ouest du VIe s. av. J.-C. à la conquête romaine.

I. LE TRACÉ PRÉROMAIN : UNE FICTION ?

La présence d'un tracé pré-romain antérieur à la *via Domitia* a été envisagée de deux façons. R. Dion[5] a recherché la présence d'une Voie Héracléenne à partir des textes seuls et essentiellement à l'est du Rhône. Pour lui, le tracé de la *via Heraclea* (aux IIIe s. et IIe s. av. J.-C.) aurait été repris par celui de la *via Domitia*, à l'itinéraire transalpin. Cependant, il note

* Résidence St-Donat F 13 - Chemin de St-Donat - 13100 Aix-en-Provence.

1/ CLEMENT P.-A., PEYRE A. — *La voie domitienne. De la via Domitia aux routes de l'an 2000*, Montpellier, Presses du Languedoc, 1992, 190 p.

2/ DUVAL P.-M. — A propos du milliaire de Cneus Domitius Ahenobarbus découvert dans l'Aude en 1949, *Gallia*, VII, 2, 1949, p. 207-231. et CICERON, «*Pro Fonteio*», dans *Discours*, T. VII, établi et traduit par BOULANGER A., Paris, Les Belles Lettres, 1961, p. 1-64.

3/ CASTELLVI G., COMPS J.-P., KOTARBA J., PEZIN A., (dir.)— Les voies romaines du Rhône à l'Ebre, *via Domitia* et *via Augusta*, *DAF*, 61, 1997, 288 p.

4/ SALOMON M. — *De la via Heraclea à la via Domitia, Etude d'une route en Gaule méridionale.*, Mémoire de maîtrise soutenu à l'Université d'Aix-Marseille I, 1995.

5/ DION R., Géographie historique de la France, *Annuaire du Collège de France*, 59° année, Paris, 1959, p. 485-509.

que la voie maritime jusqu'à Marseille puis «par la voie de terre et sous la protection de Marseille, alors ville grecque amie de Rome» devait être la plus empruntée pour «les voyages des gens, qui, de Rome, étaient appelés en Espagne pour de pressants et graves devoirs»[6]. Quant à G. Reymond et J.-E. Dugand[7], suivant les travaux du Commandant Octobon[8], ils imaginent l'existence d'une Voie Héracléenne littorale et en proposent un tracé précis de Nice à la Turbie.

G. Barruol porte un regard plus nuancé sur les textes. Pour lui, la *via Heraclea* n'est pas une route à proprement parler mais plutôt un tracé légendaire. Celui-ci doit être interprété comme un symbole de la «direction générale de la pénétration grecque en Occident» ou tout au plus d'un faisceau de voies transalpines[9]. Il est nécessaire de s'attarder sur la signification des textes d'auteurs grecs et latins dont les chercheurs ont tiré profit. De plus, nous possédons quelques indices supplémentaires grâce aux dernières études de documents que sont les parcellaires fossiles. En effet, ces structures paysagères qui occupaient l'espace traversé par la voie peuvent fournir des indications sur la localisation et la chronologie de certains tronçons.

I.1. Sources littéraires

La voie préromaine est abordée par les auteurs antiques pour argumenter leur récit. La *via Heraclea* est mentionnée soit au cours de la narration de la légende d'Héraclès, soit de l'itinéraire d'Hannibal. Seule l'*Ora Maritima* de Festus Avienus permet d'envisager de façon originale un tracé pré-romain où Héraclès et Hannibal ne sont pas cités.

Les sources littéraires qui mentionnent l'existence d'une voie préromaine à travers la légende d'Héraclès le font par simples allusions. Rappelons qu'Héraclès, dans la série d'épreuves qu'il a à effectuer doit tuer Géryon, monstre à trois corps de l'île d'Erythie. Il doit ensuite emporter son bétail et lui fait subir un long voyage par voie terrestre à travers l'Espagne, la Gaule, l'Italie. C'est l'itinéraire de cette expédition qui donne naissance le premier à l'appellation de «*via Heraclea*».

Les auteurs de ces textes s'échelonnent du IIIe s av. J.-C. au IVe s. ap. J.-C.. Le *De mirabilisbus Auscultationibus* du Pseudo-Aristote est une compilation aux origines hétérogènes (datées de 260 av. J.-C. jusqu'au IIIe s. ap. J.-C.). Diodore de Sicile (80/30 av. J.-C.) a voulu écrire dans sa *Bibliothèque historique* une histoire universelle regroupant les Barbares, les Grecs et les Romains. Cornelius Nepos (99-24 av. J.-C.) nous a livré une vie d'Hannibal dans laquelle il fait parfois référence à Héraclès. Tite-Live (64 av.-17 ap. J.-C.), Strabon (63 av.-25 ap. J.-C.) Pétrone (mort en 65 ap. J.-C.), Pline l'Ancien (23/24-79 ap. J.-C.), Silius Italicus (26-101 ap. J.-C.), Ammien Marcellin (v. 330-395 ap. J.-C.) apportent aussi des témoignages sur Héraclès. Plusieurs thèmes dans l'évocation d'Héraclès peuvent être retenus : ce sont les raisons de la construction de la route, la construction elle-même et la traversée des Alpes.

La construction de routes est une des spécialités d'Héraclès. Le tracé exact de cette voie, qu'il aurait, par son passage, créée dans le sud de la Gaule n'est nulle part établi avec précision ; toutefois, selon Diodore de Sicile (IV, 19, 3), elle irait de «la Celtique à l'Italie» et selon le Pseudo-Aristote «d'Italie jusqu'au pays des Celtes» (*De mir. ausc.* 837a/§85). Ce tracé pourrait être proche de celui qu'empruntera la future *via Domitia*.

Pour Diodore de Sicile (IV, 19, 3), les raisons de la construction de cette route sont d'ordre matériel : le mauvais état de la route précédente aurait obligé Héraclès à cette création. Diodore de Sicile est le seul à mentionner la rénovation d'une route et l'on peut se demander avec raison s'il ne confond pas la *via Domitia* avec la *via Heraclea*. Cet auteur du Ier s. av. J. C. a fort bien pu transposer le fait que la *via Domitia* ait été créée à la suite d'une autre voie (la *via Heraclea* ?) au fait qu'Heraclès ait dû rénover une voie antérieure. En effet, auparavant, Diodore de Sicile (IV,19,1) semble attribuer à la *via Domitia* des caractéristiques qu'il reporte sur le passage d'Héraclès : «Héraclès (...) traversa en longueur et largeur la Gaule, mit fin à l'anarchie et aux meurtres des étrangers auxquels la population s'était habituée».

Pour Ammien Marcellin, les raisons de la construc-

6/ Idem, p. 491.

7/ REYMOND G., DUGAND J.-E., *Monaco antique*, Publication de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nice, Collection Méditerranée antique et moderne, 1, 1970, Les Belles Lettres, p. 116-125.

8/ OCTOBON, Castellaras et camps, enceintes celto-ligures du developpement des Alpes-maritimes, *Bulletin et mémoire de l'Institut de préhistoire et d'archéologie des Alpes-Maritimes*, T. VII, An. 61-62, fig. 17.

9/ BARRUOL G., Les peuples romains du sud-est de la Gaule. Etude de géographie historique, *Suppl. 1 à la RAN*, Paris, 1969, p. 62-64 et 102.

tion sont simplement mythologiques : il s'agit d'abattre Géryon[10].

Plusieurs auteurs évoquent le passage des Alpes : Pline et Ammien Marcellin notent le passage d'Hercule par les Alpes Grées et Pennines[11], tandis que Pétrone nous informe d'un lieu où, «écartées par le dieu grec, les roches vont s'abaissant et se laissent aborder» et, où «il est un lieu sacré où s'élèvent les autels d'Hercule»[12].

Dans le cadre de son étude sur la colonisation, F. Benoît[13] a compris la présence d'Héraclès dans le Sud de la Gaule comme un dénominateur commun religieux. En effet, il a remarqué que plusieurs colonies du littoral portent le nom d'Héraclès, sans doute associées au culte de celui-ci. Ainsi, dans le delta du Rhône, une ville disparue du temps de Pline (III, 3) portait le nom d'*Heraclea*[14]. De même le dieu de la cité de Nîmes, *Nemausos* est qualifié d'Héraclide[15] et des «fondations héracléennes»: *Heraclea Caccabaria* (Cavalaire), *Portus Herculis* (Villefranche), Monaco et son temple, *Herculis Monoikos*[16], sont implantées à l'est du Rhône. Il convient également de noter la découverte, dans une épave datée de la 2nde moitié du IIe s et du premier quart du Ier s. av. J.-C., de lingots de plombs, à l'effigie d'Hermes, marqués de l'inscription *HYPOKLETON PERI HERAKLEIDON* («Hypoceltes autour d'Heracléidès)[17]. Cette présence du héros grec permettrait de retrouver les lieux «hellénisés».

C. Jourdain-Annequin[18] et J.-Cl. Carrière[19] ont étudié Héraclès et ont interprété sa présence comme symbole d'acculturation. Ils voient en Héraclès un dieu topique auquel il est difficile d'attribuer une signification autre que celle de l'affirmation des présences grecque puis romaine. Pour la partie est du Rhône, les «fondations héracléennes» pourraient remonter à la colonisation grecque. En revanche, le Languedoc serait marqué d'un «tissu légendaire héracléen» mis en place à l'époque romaine[20]. En admettant que les Romains se soient installés plus facilement là où il y avait eu une avançée grecque, on peut en déduire que cette implantation aurait été facilitée non pas grâce à un fait religieux commun mais plutôt par des sites précocément ouverts aux échanges. Finalement, comme le dit C. Jourdain-Annequin, Héraclès, ennemi de la barbarie[21], justifierait la conquête romaine.

Quant à P. Gros, il explique la présence de lieux de culte d'Héraclès par la spécificité pastorale de ce héros (il conduit le troupeau de Géryon). Pour lui, le pastoralisme ne se réduit pas à la fonction d'élevage mais peut se doubler «d'un marché qui a, en général, permis le développement d'une activité commerciale diversifiée»[22].

Le récit de l'itinéraire d'Hannibal permet d'affirmer la présence d'une voie préromaine peu avant la conquête romaine. En effet, Hannibal utilise la voie transalpine au début de la seconde guerre punique,

---

10/ Ammien Marcellin, XV, 10, 2.

11/ Pline, III, XXVII, 123 : L'histoire dit que le dernier col (col des Pennines) a été traversé par les Carthaginois, et le premier (col des Grées) par Hercule...

12/ PETRONE, *Satiricon*, 122, 144-147

13/ BENOIT F., La légende d'Héraclès et la colonisation grecque dans le delta du Rhône, *Lettres d'Humanité*, VIII, Les Belles Lettres, 1949, p. 104-148. — BENOIT F., *Recherches sur l'hellénisation de la Gaule*, Publication des Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Aix, 43, Aix-en-Provence, 1965, 217 p.

14/ BENOIT F., La légende d'Héraclès ..., *op. cit.*, p. 109.

15/ Idem, p. 162

16/ BENOIT F., *Recherches ...*, *op. cit.*, p. 95-99.

17/ Il s'agit de l'épave BAGAUD, cf. LONG G., notice in *Catalogue «Archéologie sous-marine»*, Arles, 1983, s. pagination, photo n° 253.

18/ JOURDAIN-ANNEQUIN C., Héraclès en Occident, dans *Héraclès d'une rive à l'autre de la Méditerranée*, Actes de la Table Ronde de Rome, Sept. 1989, *Etudes de philologie, d'archéologie et d'histoire ancienne*, XXVIII, Bruxelles (Academia Belgica), Rome (Ecole Française de Rome), 1992, p. 263-291.

19/ CARRIERE J.-Cl., «Héraclès de la Méditérranée à l'Océan. Mythe, conquête et acculturation», dans CLAVEL-LEVÊQUE (M.), et PLANA-MALLART R., *Cité et territoire*, colloque européen (Béziers, 14-16 octobre 1994), *Annles littéraires de l'Université de Besançon*, vol. 565, 1995, p. 67-88.

20/ Idem, p. 68.

21/ JOURDAIN-ANNEQUIN C., Héraclès en Occident, *op. cit.*, p. 277.

22/ GROS P., Hercule à Glanum, Sanctuaires de transhumance et développement «urbain», *Gallia*, 52, 1995, p. 315. Comme lieu privilégié de la présence d'Héraclès à travers les sanctuaires et la pratique de la transhumance, P. Gros donne l'exemple de la Crau qui devait posséder d'excellents pâturages naturels

	Polybe 200-118 av. J.-C.	**Diodore de Sicile** 80-30 av. J.-C.	**Tite-Live** 64 av.- 17 ap. J.-C.	**Strabon** 63 av- 25 ap. J.-C.	**Silius Italicus** 26 av -101 ap.
Herodote v. 490-425		x			
Thucydide v. 460-399		x			
Ephore de Cyme IV° av. J.-C.		x			
Ctesias de Cnide IV° s. av. J.-C.		x			
Clitarque IV° s. av. J.C.		x		x	
Hécatée d'Abdère III° s. av. J.-C.		x			
Fabius Pictor III° s. av. J.-C.	x		(x)		x
Chareas de Lacedemone III° s. av. J.-C.	x		x		
Sosylos de Lacedemone III° s. av. J.-C.	x		x		
Silenos de Caleacte III° s. av. J.-C.			x		
L. Cincius Alimentus			x		
Caton le Censeur fin III° s. av. J.-C.	x		x		
Ennius III° s. av. J.-C.	x				
Agatharcide de Cnide II° s. av. J.-C.		x			
Coelius Antipater II° s. av. J.-C.			x		
Posidonius II° s. av. J.-C.				x	
Polybe 200-118 av. J.-C.			x	x	
Artemidore II° s. av. J.-C.				x	
Claudius Quadrigarius Ier s. av. J.-C.			x		
Valerius Antias Ier s. av. J.-C			x		
Tite-Live 64 av. J.-C. 17 ap. J.-C.				x	x

Fig. 1 — Sources communes des principaux auteurs ayant mentionné la «*via Heraclea*». Exemple de lecture : Strabon aurait eu pour sources principales Clitarque, Posidonius, Polybe et Artemidore.

en 218 av. J.C. Lorsque celui-ci, accompagné d'une armée importante[23], part attaquer l'Italie, il passe par le sud de la Gaule et franchit les massifs des Pyrénées et des Alpes.

Hannibal serait ainsi passé par les Pyrénées[24] en rencontrant le peuple des Volques[25] et en traversant deux cités : Elne (*Illiberis*) et Narbonne (*Naro-Narbo*)[26]. Quant à la traversée du Rhône, si elle est relatée par tous les auteurs, elle n'est jamais exactement située[27]. Enfin, les renseignements donnés à l'est du Rhône ne sont pas très nombreux.

Les auteurs qui relatent cette épopée sont Polybe (v. 200/118 av. J.-C.), dans le livre III de ses *Histoires*, Cornélius Nepos (auteur gaulois de «vies» ; 99 av. J.-C.-17 ap. J.-C.), Tite-Live, Pline, Ammien Marcellin. Il m'a semblé important de recouper les témoignages de ces auteurs et de répertorier leurs sources afin de tester leur fiabilité (fig. 1). Celles-ci sont nombreuses et parfois communes. On remarque l'utilisation par Polybe et Tite-Live de Chareas et Sosylos de Lacédémone. Or ces deux auteurs du IIIe s. av. J.-C., ont vécu dans le camp d'Hannibal, ce qui leur donne une plus grande crédibilité. En revanche, Diodore de Sicile est le seul auteur qui utilise des sources qu'aucun autre n'emploie ; cette source mérite donc une attention spéciale. Cependant, à part un discours particulièrement pro-romain, rien de très original ne se détache. Enfin, on soulignera l'originalité de Strabon qui a utilisé Posidonius et Artémidore, auteurs qui auraient voyagé en Gaule.

L'*Ora Maritima* d'Avienus est une source plus problématique. L'auteur de ce périple, Festus Avienus, est habituellement identifié à un proconsul du IVe siècle après J.-C., dont on ne sait pratiquement rien[28]. L'*Ora Maritima* est une description assez confuse des côtes atlantiques et méditerranéennes. En effet, les parti-pris d'archaïsme ne facilitent pas la compréhension. Dans cette description, le passage qui nous intéresse concerne la côte languedocienne ; il est assez long (vers 552 à 703) et peut fournir certains indices si l'on part des hypothèses de Chr. Olive et D. Ugolini[29]. En effet, selon eux, il s'agirait d'une description des IVe et IIIe siècles avant J.-C. (et non pas du VIe av. J.-C. comme le proposait par exemple J. Jannoray[30] ou du IVe s. av. J.-C. comme le pense M. Bats[31]) et d'un parcours terrestre. A la lumière de ces hypothèses, le texte d'Avienus se devait d'être relu :

- lorsqu'Avienus décrit la présence de Sordes v. 533, il situe leur territoire entre les Pyrénées et l'étang de Leucate. Avienus décrit cet espace comme un ensemble de massifs boisés et sauvages mais surtout inaccessibles : le terme *avius* (*a-vius* : sans voies)[32] indiquerait une absence complète de liaison. En outre, nous savons que, si rien ne permet de définir leur limite à l'Ouest, les Sordes occupaient la région littorale située entre les Pyrénées et l'étang de Leucate[33]. Cette description montrerait donc, si l'on accepte les hypothèses de D. Ugolini et Chr. Olive, que la voie pourrait être située vers le littoral. Elle ne passerait ainsi ni par le col du Perthus, ni par le col de Panissars et serait inexistante au niveau de la future *via Domitia*. L'archéologie semble confirmer cette absence, du moins jusqu'à une date basse : les fouilles du col de Panissars[34] n'ont fourni aucun mobilier antérieur au Ier s av. J.-C.. Ainsi, les passages extrême-orien-

23/ Pour Polybe, l'armée d'Hannibal comportait 50 000 fantassins et environ 9 000 cavaliers (III, 35, 7) et pour Tite-Live : 90 000 fantassins et 12000 cavaliers (XXI, 23, 1).

24/ Polybe, III, 37, 9 et 39, 8 ; Tite-Live XXI, 24, 1.

25/ Peuple hostile d'après Silius Italicus III, vv 443-445 et Tite-Live XXI, 26, 6

26/ Polybe III, 37, 9 et Tite-Live XXI, 24, 1

27/ Polybe, III, 39 à 42 ; Tite-Live, XXI, 27, 428/ A part son lieu de naissance : *Volsinii* (Bolsena) ; et une statue dédiée à *Nortia* - CIL VI, 537 = Dessau 2974-

29/ UGOLINI D., OLIVE Chr., Béziers et les côtes languedociennes dans l'*Ora Maritima* d'Avienus (vv. 586-594), *RAN*, 20, 1987, p. 143-154.

30/ JANNORAY J., *Ensérune. Contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule Méridionales*, T. 1, Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, 181, Paris, De Boccard, 1955, p. 286, note 3.

31/ BATS M., La logique de l'écriture d'une société à l'autre en Gaule méridionale protohistorique, *RAN*, 21, 1988, p. 122.

32/ *Ora Maritima*, v 533 : *populus agebat inter* ***avios*** *locos* = le peuple (sorde) y vivait en des lieux inaccessibles/sans voies.

33/ BARRUOL G., «Le pays des Sordes», dans *Ruscino*, Etudes archéologiques I, *Suppl. VII à la RAN*, Paris, 1980, p. 29-35.

34/ Mais ce mobilier a été mis au jour dans le monument même, ce qui enlève beaucoup de valeur à ce résultat. CASTELLVI G., Clausurae (les Cluses, P.O.) : forteresses-Frontière du bas-Empire romain, dans *Frontières terrestres, frontières célestes de l'Antiquité*, études réunies et présentées par ROUSSELLE A., Paris, De Boccard,1995, p. 86.

taux des Pyrénées semblent les lieux de passage les plus plausibles.

- plus loin dans le poème, Avienus cite Arles ou plutôt Theline (v. 690): «La ville d'*Arelate* s'élève là, qui se nommait *Theline* en un siècle précédent, quand les Grecs l'habitaient»(v. 689-691). Si l'on suit la logique du périple terrestre, Arles serait sur une étape de la voie. La traversée du Rhône à cet endroit ou un peu plus au Nord (à Beaucaire par exemple) pourrait ainsi être retenu comme hypothèse.

I.2. Les parcellaires fossiles

De nombreuses études récentes ont permis d'approfondir la connaissance des structures agraires grâce à l'analyse des orientations des parcellaires fossiles. Un certain nombre de réseaux présente des lignes communes avec la *via Domitia*. Avec la *via Heraclea,* il est bien plus difficile de supposer une quelconque correspondance, vu l'ancienneté des réseaux et de la voie. Toutefois, au nord de Mèze, A. Perez[35] a identifié les traces d'un nouveau système parcellaire qu'il a appelé «*Cessero-Forum Domitii*»[36]. Au nord de Mèze, cette structure aurait pour *cardo* la *via Domitia* ; cependant, son tracé n'est pas celui reconnu habituellement (qui passe entre les pechs du Bosc et de la Languette, parallèlement au littoral) mais celui qui se dirige vers le littoral par Loupian (fig. 2).

D. Garcia, en partant de cette observation, a prolongé ce tracé au-delà de Mèze vers Agde[37]. Il semble qu'à l'est d'Agde, ce tracé soit fossilisé par une série de chemins dont un «chemin des Romains» sur la carte au 1/25 000. Ce tracé serait ainsi «ancien», préromain, alors que celui de la *via Domitia*, plus au nord, éviterait ainsi les limites du territoire grec de la *chôra* d'Agde (fig. 3). Ce détour de la voie au niveau d'Agde devrait pouvoir servir de modèle théorique grâce auquel on pourrait établir d'une part le passage de la *via Heraclea* par les *chorê* et d'autre part le passage de la *via Domitia* à l'extérieur de celles-ci. Ce schéma pourrait peut-être s'appliquer à la *chôra* de *Massilia* comme nous le verrons plus tard.

II. EVOLUTION DES VOIES EST/OUEST DU VIe SIÈCLE AVANT J.-C. À LA CONQUÊTE ROMAINE EN GAULE MÉRIDIONALE

Jusqu'aux environs du Ve s. av. J.-C., nous n'avons aucun témoignage archéologique ou historique de la présence de voies dans le Midi. Toutefois, on peut imaginer l'existence de pistes formant un réseau épars d'axes de circulation entre les sites préromains, et probablement entre ces sites et les établissements grecs. Les voies de transhumance, les vallées, les chemins saliniers ont pu constituer d'autres espaces de circulation pour les hommes, les bêtes et les produits. Cependant, ces pistes ont peu de chance d'être découvertes, car elles sont probablement non construites. Il y a donc peu d'espoir que l'on puisse en retrouver une quelconque trace. Dans ce contexte

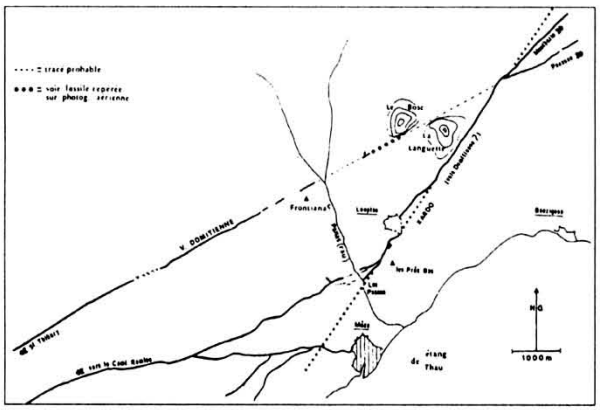

Fig. 2 — Carte de la *via Domitia* à l'abord du Pallas, d'après PEREZ (A.) - Un cadastre inédit entre Libron et Lez et la question de la fondation coloniale de Béziers, *D.A.M.*, 13, 1990, p. 212.

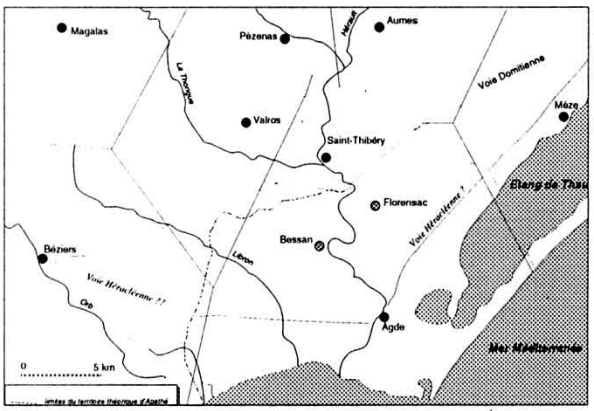

Fig. 3 — «*Via Heraclea*» et *via Domitia* entre Béziers et Mèze, d'après GARCIA (D.) - Le territoire d'Agde grecque, dans *Sur les pas des Grecs en Occident*, Et. mass., 4, 1995, Lattes, Aix, p. 147.

35/ PEREZ A., Un cadastre inédit entre Libron et Lez et la question de la fondation coloniale de Béziers, *Doc. d'Archéo. Mérid.*, 13, 1990, p. 209.

36/ «*Cessero-Forum Domitii*» est orienté N 35° E et d'un module de 706-708 m. Il s'étend sur la rive orientale du Libron jusqu'au Lez.

37/ GARCIA D., Le territoire d'Agde grecque, dans *Sur les pas des Grecs en Occident, Collection Etudes Massalliètes*, 4, 1995, Lattes, Aix-en-Provence, p. 153.

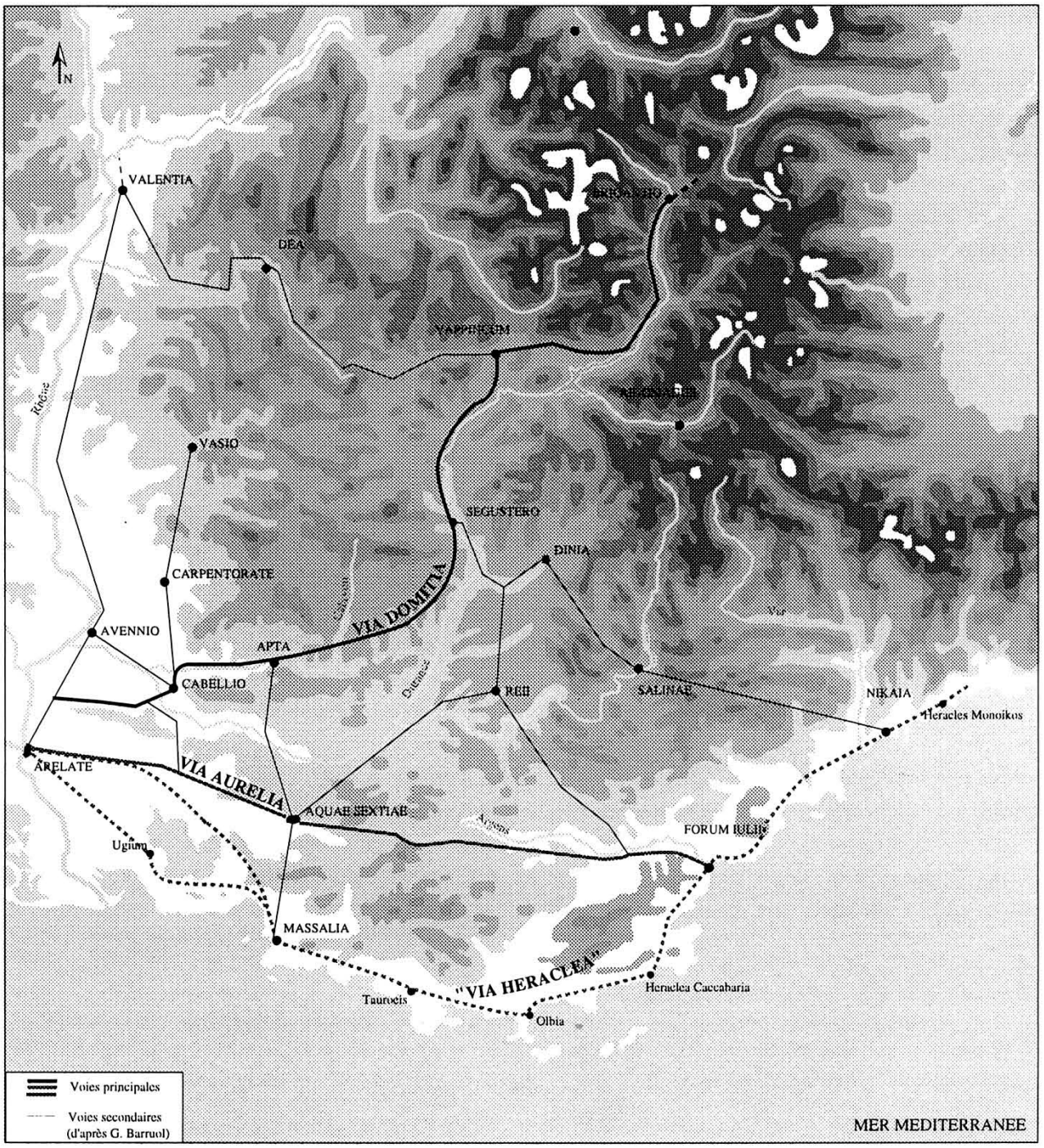

Fig. 4 — Evolution des voies du Ve s. av. J.-C. au Ier s. av. J.-C. à l'est du Rhône.

concrètement concerner une seule et unique voie. Mais, comme le précise G. Barruol, la *via Heraclea*, symbole de la civilisation, de la «pénétration grecque en Occcident»[45] serait devenue *a posteriori* une voie plus importante que les autres non parce qu'elle est utilisée par la transhumance mais parce qu'elle est empruntée *a posteriori* ou simultanément par les colonisateurs. Elle aurait ainsi mérité le nom d'*Heraclea*.

Enfin, la récente découverte d'un tronçon de route de la première moitié du Ves av. J.-C. à Marguerittes dans le Gard (1995)[46] permet d'apporter une piste décisive, tout au moins au niveau local. La voie est orientée nord-sud et sa largeur, irrégulière, atteint jusqu'à 4 mètres. En revanche, la bande de circulation centrale est régulière. L'originalité de cette découverte est qu'elle nous apporte la preuve de l'existence d'une voie fortement aménagée et datée de l'Age du Fer. Cela rend donc moins hypothétique l'existence même d'une route préromaine est-ouest (la *via Heraclea*) dont ce tronçon pourrait au mieux être un diverticule ou simplement le témoignage d'un savoir-faire.

L'existence de la voie au IIIe s. av. J.-C. est mieux connue grâce aux récits de la traversée d'Hannibal d'Espagne en Italie. Hannibal emprunte alors le même trajet que celui que nous connaissons actuellement sous le nom de *via Domitia*, c'est-à-dire en passant par les Alpes (par la vallée de la Durance et le col du Mont-Genèvre[47] ou bien par la vallée de l'Isère[48]).

Les textes montrent la difficulté pour Hannibal de traverser les Alpes : Hercule est présenté comme étant le seul à y être passé, Hannibal étant le premier homme à la tête d'une armée à s'y risquer[49].

Cependant, il faut noter que si Hannibal passe par les Alpes, c'est bien par nécessité. En effet, il veut contourner son ennemi Scipion qui arrive par la mer :

«Le lendemain, il gagne, en remontant la rive du Rhône l'intérieur de la Gaule, non parce que c'était la route la plus directe vers les Alpes, mais, parce que, jugeait-il, plus il serait éloigné de la mer, et moins il ne rencontrerait de Romains avec qui il n'avait pas l'intention d'engager la lutte avant l'arrivée en Italie» (Tite-Live XXI, 31, 2).

Par déduction, il semble que, de même que Scipion lorsqu'il part à la rencontre d'Hannibal[50], le moyen le plus courant de voyager de l'est à l'ouest était le transport maritime (jusqu'à Marseille ou jusqu'au delta du Rhône) puis ensuite seulement le transport terrestre[51]. Si l'on choisit l'hypothèse du passage d'Hannibal par la Durance au lieu du littoral, on peut avancer que celui-ci est une «première» qui va se révéler utilisable par la suite. Si l'on choisit de faire passer Hannibal par la vallée de l'Isère, c'est qu'alors sa décision était motivée par la nécessité d'éviter soit le passage par la vallée de la Durance, soit celui par le littoral. Dans ces deux cas, rien ne permet de nier la présence d'une voie littorale et donc rien ne permet d'affirmer un passage transalpin certain à l'est du Rhône (alors que la partie ouest de l'itinéraire semble beaucoup plus sûre). Cette utilisation plus ancienne de la route à l'ouest s'accorde à la thèse de Charles Ebel[52] reprise par Chr. Goudineau[53] : la pénétration romaine ne se serait pas effectuée par l'est à la fin du IIe s. av. J.-C. mais bien par l'ouest dès les débuts du IIe s. av. J.-C., à la suite de la seconde guerre punique.

Ce tracé, si l'on admet la thèse selon laquelle le trajet d'Hannibal est celui de la *via Domitia*, peut être considéré comme le prototype de celle-ci ou plutôt son origine : emprunté par nécessité, ce qui ne signifie pas qu'il était auparavant inexistant, il n'est pas encore le parcours habituel des voyageurs et des armées.

Enfin, la *via Domitia*, à partir de la fin du IIe s. av. J.-C., nécessite une redéfinition. En effet, rien ne nous

45/ Voir note 7.

46/ *Bilan Scientifique du Service Archéologique Régional du Languedoc Roussillon*, Montpellier, 1995, p. 80 et PY M. et VIGNAUD A, Voie et habitat protohistorique en Peyrouse à Marguerittes, Gard, V° s. av. n. è., *DAM*, 22, 1998 (à paraître).

47/ Hypothèse soutenue notamment par REYNAUD J.-P., L'itinéraire transalpin d'Hannibal, *Archeologia*, juin 1996, p. 48-55.

48/ Hypothèse soutenue par de nombreux chercheurs, à l'instar de G. Barruol..

49/ Par exemple Cornelius Nepos, XXIII, 3 : «Il arriva au pic des Alpes qui séparent l'Italie de la Gaule et que jamais personne avant lui n'avait passé à la tête d'une armée, sauf l'Hercule grec».

50/ Polybe, III, 41, 5-9 et 49, 1-4.

51/ Comme le pensait R. Dion, v. note 5.

52/ EBEL Ch., *Transalpine Gaul, The Emergence of a Roman Province*, Leiden, 1976, p. 41-63.

53/ GOUDINEAU Chr., Monde clos, monde ouvert ? Le Midi de la Gaule face aux influences exterieures, *Dossiers de l'Archéologie*, 35, 1979, p. 28.

politique et économique d'avant l'intensification des échanges entre les Grecs et les Indigènes, peut-on même imaginer l'existence d'un courant de circulation est-ouest ?

Nous possédons en revanche quelques indices relatifs à la présence d'une voie Est-Ouest du Ve s. au IVe s. av. J.-C.. Je propose d'appeler *via Heraclea* cette voie dont le tracé recouperait d'une part celui de la voie antérieure à la *via Domitia* à l'ouest du Rhône, et d'autre part celle dite «Route de la Corniche» à l'est du Rhône (fig. 4).

Les différents éléments permettant d'envisager l'existence d'une *via Heraclea* sont :

- L'interprétation du texte d'Avienus qui apporte quelques indices à la présence d'une voie, au moins pour l'ouest du Rhône. En admettant le postulat de la route terrestre , on aurait ainsi une route proche du littoral, y compris au passage des Pyrénées : il est clairement signifié dans le texte que le massif des Pyrénées où habitent les Sordes est non seulement inaccessible mais sans voie[38] ;

- Le passage à l'est du Rhône d'une voie préromaine, qui a plutôt été recherché d'après le tracé de la *via Domitia* (franchissant les Alpes par le col du Mont-Genèvre). Toutefois, ce passage alpestre ne semble pas le plus judicieux étant donné la longueur du trajet, sa difficulté d'accès conjuguée au manque d'aménagement (tel les ponts). En effet, le seul intérêt évoqué la plupart du temps par les textes[39] est celui de la sécurité ; or, d'après ces textes, les indigènes des montagnes étaient finalement plus pacifiques que ceux du littoral. Si l'on ne peut aller à l'encontre des sources, on est en droit de s'interroger sur le fait que les menaces soient exclusivement concentrées sur le littoral. Finalement, si le passage des montagnes est assujetti au versement d'argent, c'est bien que le bon accueil n'était pas une particularité du domaine alpestre[40] ;

- la mention d'Héraclès dans les sources littéraires dont nous disposons permet d'appréhender la présence grecque. Celle-ci se trouve dans les fondations massaliètes du littoral méditérranéen. Quelle signification peut-on alors attribuer au nom grec d'*Hêraklês* (bientôt Héraclès-Hercule) servant à qualifier une voie ?

Héraclès, quand il voyage à travers l'Espagne jusqu'à la Sicile en passant par la Gaule a pour mission d'emporter le bétail de Géryon. C'est cette finalité[41] qui rend Héraclès représentant du pastoralisme. Cet attribut d'Héraclès permet d'envisager une relation entre la présence de pistes de transhumances et les lieux de cultes qui seraient de «véritables noeuds névralgiques sur les circuits pastoraux»[42]. En effet, il semble que la transhumance méditerranéenne pouvait être de direction Est-Ouest car la Transalpine présente un paysage varié de moyennes collines et de zone de plaines[43]. L'existence de tels chemins de transhumance passant par la Crau pourrait à cette même époque être confortée par la mention de *Theline* dans le texte d'Avienus (v. 690).

La présence d'Héraclès dans l'appellation même de *via Heraclea* permettrait de faire correspondre celle-ci à «une métaphore de la conquête et de la pacification romaine»[44]. Il faut ainsi considérer cette appellation non pas comme un témoignage de l'influence grecque, mais d'un point de vue romain qui utiliserait à son compte la présence grecque. De plus, il serait dangereux d'oublier que l'aventure d'Héraclès est un mythe et que le terme de *via Heraclea* ne peut

38/ Avienus, *Ora maritima*, v. 553. Voir note 32.

39/ Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, IV, 19, 3 : «Passant de la Celtique en Italie, Hercule traversa les montagnes des Alpes, aplanît l'âpreté de la route et ses obstacles en sorte qu'elle devint franchissable à une armée avec ses bagages. Les barbares habitant ces montagnes avaient coutûme de harceler et de piller les armées qui les traversaient ; il les soumit tous, et, ayant tué les chefs des brigands, assura la sécurité de ceux qui voyageaient ensuite par ce trajet.» et Pseudo Aristote, *De Mir Ausc.*, 837a, 685 : «Qu'un héllène ou un homme y passe (sur la *via Heraclea*), les voisins prennent garde qu'il ne lui arrive aucun mal».

40/ En ce qui concerne l'attitude de la population lors du passage d'Hannibal : Polybe, III, 41, 7 et Tite-live, XXI, 24, 5.

41/ Héraclès fut aussi préposé à la garde des troupeaux d'Amphitryon.

42/ GROS P., Hercule à Glanum, Sanctuaires de transhumance et développement «urbain», *Gallia*, 52, 1995, p. 314. Sur la transhumance, cf. également : BRUN J.-P), «La grande transhumance à l'époque romaine. A propos des recherches sur la Crau d'Arles» dans *Anthropozoologica*, 1996, 24 p. 31-41.

43/ Idem, p. 316, note 42.

44/ CARRIERE J.-Cl., «Héraclès de la Méditérranée...», *Op. Cit.*, p. 77. On peut deviner la confusion d'Héraclès et d'Hannibal dans un extrait de Diodore de Sicile (IV, 19, 1) : «Héraclès traversa en longueur et en largeur la Gaule, mit fin à l'anarchie et aux meurtres des étrangers auxquels la population s'était habituée». On devine ici l'oeuvre «civilisatrice « des Romains. Voir aussi note 18.

autorise à affirmer la création de la voie à l'est par Domitius Ahenobarbus, et cela de façon à l'imposer comme seul circuit est-ouest. La seule déduction du prolongement de la voie jusqu'à l'Italie doit être maniée avec précaution. L'existence de la future *via Julia Augusta*, même si elle était réputée dangereuse, offrait probablement déjà un choix à l'intersection du Rhône (ou plus précisément à *Ernaginum*).

En tous les cas, il est certain que la *via Domitia* à l'ouest a bénéficié d'un véritable «statut», d'une empreinte forte sur le territoire qui n'existe pas à l'est du Rhône[54].

III. CONCLUSION

S'il est impossible d'affirmer l'existence de la *via Heraclea*, il est cependant possible de trouver des indices de l'existence d'une voie préromaine grâce aux sources littéraires (peu nombreuses mais relativement éloquentes) et aux parcellaires fossiles. Cette voie préromaine, en quelque sorte «ancêtre» de la *via Domitia*, est attestée avec certitude par le passage d'Hannibal renforcé par la légende d'Héraclès. Le problème est alors de déterminer si cette route préromaine peut avoir plus d'atouts que les autres afin de former un peu plus qu'une simple piste.

Je crois que l'on peut appeler *via Heraclea* une voie Est-Ouest antérieure au IIIe s. av. J.-C. dont la fréquence d'utilisation par les Grecs puis les Romains a permis de lui donner un nom. Utilisée peut-être par la transhumance et sans doutes pour le commerce à petite échelle, elle a dû acquérir une importance certaine. Mais, plus qu'un «symbole de la direction générale de la pénétration grecque en Occident»[55], elle acquiert une signification par la présence romaine. Liée étroitement avec les peuples colonisateurs, il me semble que la *via Heraclea* à l'est du Rhône ne peut passer par les Alpes, c'est-à-dire à l'intérieur du territoire des indigènes, mais plutôt par les sites massaliètes du bord de la côte[56]. Le rôle de cette voie n'était sûrement pas stratégique - comme cela l'était pour la *via Domitia* - mais plutôt commercial (du moins à petite échelle avec un commerce inter-sites) et peut-être dévouée à une fonction de contrôle maritime[57] (nous avons vu que le transport d'est en ouest devait être maritime jusqu'à Marseille puis terrestre).

Au IIIe siècle av. J.-C., le récit du passage d'Hannibal par les Alpes montre qu'il n'y avait pas de passage préétabli dans ces montagnes, mais qu'il s'agissait plutôt d'un emprunt obligé. Peut-être Hannibal a-t-il, par ce trajet non préparé, balisé la future voie romaine, qui a dû par la suite se révéler la plus sûre et la plus directe.

Quant à la *via Domitia* (IIe s. av. J.-C.), si on admet que son tracé est celui de l'Espagne vers l'Italie en passant par les Alpes, son détour des sites grecs est significatif (on pourrait *a contrario* en déduire le passage de la voie préromaine par les sites grecs). Marseille notamment est écartée de l'axe stratégique vers l'Espagne. La *via Domitia* est finalement révélatrice du début d'implantation réelle sur le territoire des Romains, dont l'aboutissement est la *via Julia Augusta* (Ier s. av. J.-C.) : celle-ci traverse le territoire indigène en son milieu pour mieux marquer l'emprise décisive de l'Empire sur la Gaule.

54/ Voir note 52 et 53. L'importance de la voie s'en ressent encore de nos jours par la présence de nombreux milliaires, de nombreuses haltes et d'une centuriation élaborée.

55/ BARRUOL G., Les peuples romains..., *op. cit.*, p. 62.

56/ Comme l'avaient déjà proposé REYMOND (G.), DUGAND Ed., *Monaco antique...*, *Op. cit.*, p. 121-122.

57/ BATS M., Marseille, les colonies massaliètes et les relais indigènes, dans *Marseille grecque et la Gaule*, Collection Etudes Massaliètes 3, Lattes, Aix-en-Provence, 1992, p. 273.